



GROUPE INEFE



LYCÉE PRIVÉ ELOHIM

Établissement du Groupe INEFE

BP 3371, Bobo-Dioulasso

Tel : 20 98 28 98 / Cel : 75 34 65 65 / 71 34 52 52 / 71 34 53 53

NOTICE D'INFORMATION — RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Frais de scolarité · Modalités de paiement · Dossier d'inscription

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Classes disponibles

- Post-primaire : 6ème – 5ème – 4ème – 3ème
- Secondaire : 2nde A/C – 1ère A/D – Terminale A/D

Calendrier

- Inscriptions : du 1er août au 30 septembre 2026
- Rentrée scolaire : 1er octobre 2026

Contacts pour les inscriptions

- M. Ouédraogo — 66 94 83 10 (Appel et WhatsApp)
- M. Ouattara — 76 97 07 44 (Appel et WhatsApp)

2. DOSSIER D'INSCRIPTION À FOURNIR

Les pièces suivantes sont requises pour l'inscription, quelle que soit la situation d'affectation de l'élève (affecté ou non affecté).

Classe(s)	Pièces à fournir
6ème	• Attestation de CEP ou bulletins de 6ème (au choix) • 1 extrait de naissance • Bulletins de notes (obligatoire)
5ème – 4ème	• 1 extrait de naissance • Bulletins de notes de la classe précédente (obligatoire)
3ème	• Extrait de naissance • Bulletins de notes de 4ème (obligatoire) • Relevé de notes du BEPC (obligatoire pour les redoublants) • Constitution du dossier BEPC : 2 extraits d'acte de naissance et photocopie légalisée du CEP

Classe(s)	Pièces à fournir
2nde A – 2nde C	• Attestation de BEPC ou bulletins de 2nde (au choix) • 1 extrait de naissance • Bulletins de notes (obligatoire)
1ère A – 1ère D	• 1 extrait de naissance • Bulletins de notes de 2nde (obligatoire)
Terminale A – Terminale D	• Extrait de naissance • Bulletins de notes de 1ère (obligatoire) • Relevé de notes du BAC (obligatoire pour les redoublants) • Constitution du dossier BAC : 1 extrait d'acte de naissance, photocopie légalisée du BEPC et photocopie légalisée de la CNIB

3. TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais de scolarité diffèrent selon que l'élève est affecté par l'État dans l'établissement ou inscrit hors affectation. Les tableaux ci-dessous détaillent, pour chaque situation, le montant à verser à chaque échéance.

3.1 — Élèves affectés par l'État

Classe	Inscription	Fin octobre	Fin novembre	Total
6ème	21 000	10 000	10 000	41 000 F
5ème	21 000	10 000	10 000	41 000 F
4ème	21 000	10 000	10 000	41 000 F
3ème	23 500	10 000	10 000	43 500 F
2nde A	21 000	10 000	10 000	41 000 F
2nde C	21 000	10 000	10 000	41 000 F
1ère A	21 000	10 000	10 000	41 000 F
1ère D	21 000	10 000	10 000	41 000 F
Terminale A	46 000	10 000	10 000	66 000 F
Terminale D	46 000	10 000	10 000	66 000 F

3.2 — Élèves non affectés

Classe	Inscription	Fin oct.	Fin nov.	Fin déc.	Total
6ème	61 000	10 000	10 000	10 000	91 000 F
5ème	61 000	10 000	10 000	10 000	91 000 F
4ème	61 000	10 000	10 000	10 000	91 000 F
3ème	63 500	10 000	10 000	10 000	93 500 F

Classe	Inscription	Fin oct.	Fin nov.	Fin déc.	Total
2nde A	67 000	10 000	10 000	10 000	97 000 F
2nde C	67 000	10 000	10 000	10 000	97 000 F
1ère A	67 000	10 000	10 000	10 000	97 000 F
1ère D	67 000	10 000	10 000	10 000	97 000 F
Terminale A	91 000	10 000	10 000	10 000	121 000 F
Terminale D	91 000	10 000	10 000	10 000	121 000 F

Frais complémentaires (toutes classes)

- Deux tenues scolaires (uniforme) : 9 000 Frs
- T-shirt : 1 500 Frs et Polo : 2 500 Frs (facultatifs)

L'inscription est conditionnée par le paiement intégral du premier versement (tranche d'inscription).

4. RÈGLEMENT DES PAIEMENTS

Aucune somme versée n'est remboursable ou cessible à un tiers.

Tout versement des frais de scolarité doit obligatoirement s'effectuer au secrétariat, contre un reçu informatisé.

L'établissement décline toute responsabilité pour tout versement effectué en dehors du secrétariat.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Direction de l'établissement.